



Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de l'Association des Gestionnaires des Établissements de Santé et de Services Sociaux de la région 01 - Bas St-Laurent, tenue le 28 février 2019, 14h00, au restaurant *L'Unique Sushi*, 162 avenue de la Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 5H9.

Sont présents : M. François Dubé, président
M. Patrick Legoupil, VP aux relations de travail
Mme Cathy Deschênes, VP à l'accueil et aux communications
M. Michel Hounzell, trésorier
M. Patrice Labrosse, secrétaire (arrivé à 14h15)
Mme Isabelle Martel, directrice
Mme Julie Gagnon, directrice (arrivée à 14h45)
Mme Nancy Levesque, directrice
M. Cyr Dumas, représentant des retraités

Sont absents : Mme Isabelle Lévesque, directrice
Mme Julie Ouellet, VP au développement des compétences
Mme Marie-Claude Gagnon, directrice

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum (20%)

François Dubé, président, souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare l'assemblée ouverte. Le quorum est constaté. La réunion débute à 14h00.

2. Comptes de dépenses (frais de déplacements à 0.54\$/km)

Michel Hounzell, trésorier, distribue les formulaires pour remboursement des dépenses et chaque membre complète le sien.

3. Lecture et adoption de la proposition d'ordre du jour

François Dubé procède à la lecture de l'ordre du jour proposé. Trois (3) points sont ajoutés au varia soit :

- 17.1- Mobbing (Nancy Levesque);
- 17.2- Progression pour rendement satisfaisant;
- 17.3- Journée annuelle des gestionnaires;

2019-02-28-01 Il est proposé par Isabelle Martel et secondé par Michel Hounzell d'adopter l'ordre du jour. Adopté.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 29 novembre 2018

François Dubé procède à la lecture partielle du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2018.

2019-02-28-02 Il est proposé par Patrick Legoupil et secondé par Cathy Deschênes d'adopter le compte-rendu du 29 novembre 2018. Adopté.

5. Suivi du procès-verbal du 29 novembre 2018

François Dubé procède à la lecture partielle du compte-rendu de la rencontre du 29 novembre 2018 et fait le suivi sommaire de certains points. Plusieurs de ces points font partie de l'ordre du jour de la présente rencontre.

- La PMO a été reçue et discuté en comité d'arrimage
- Au niveau des cumuls de poste, ce point a été discuté au dernier comité d'arrimage. Isabelle ou François feront parvenir un courriel aux membres qui sont dans cette situation afin de les sensibiliser à leurs droits (prime de 5 à 15%). On voit que lorsque le cumul est fait par un seul cadre, c'est majoritairement le 10% qui est octroyé. Lorsque le cumul est fait par plusieurs cadres, le 15% est divisé.
- L'AGA se tiendra au restaurant *l'Unique Sushi* et non pas au *Bovino Grill*.
- En ce qui a trait à la réorganisation SAPA, Patrick s'est occupé d'acheminer la fiche d'information concernant les droits des gestionnaires touchés.
- En ce qui a trait aux forfaits cellulaire (sommes remboursées), ce point a été discuté au comité d'arrimage ainsi qu'au comité de direction.

6. Rapport du trésorier

Michel Hounzell distribue le rapport financier en format papier. Celui-ci indique que le solde en banque au 31 décembre 2018 est de 11 584,69\$. Le solde au livre le 1^{er} janvier 2018 était de 17 673,29\$, les produits s'élèvent à 16 408,10\$, les charges

s'élèvent à 22 496,70\$. Suite à une subvention provinciale en lien avec le colloque qui a eu lieu à Lévis, le solde en banque au 31 janvier 2019 est de 16 192,32\$.

2019-02-28-03 Il est proposé par Patrice Labrosse et secondé par François Dubé d'adopter le rapport du trésorier. Adopté.

7. Rapport de la représentante du CRDPE

Julie Ouellet est absente mais du contenu sera tout de même diffusé ce soir lors de l'AGA en regard de l'avancement du dossier de développement des compétences du personnel d'encadrement.

- Mai 2018 : Rencontre provinciale CNMODPE (4 associations)
- Août 2018 : Infolettre de l'AGESSS (catalogue de formation)
- Automne 2018 : Deux rencontres avec la DRHCAJ concernant le PDRH cadre (15 octobre et 4 décembre). Présents : Marie-Claude Boucher, Marie-Hélène Côté, Martin Gagnon, Julie Ouellet et Marie-Claude Gagnon). Souhaite avoir un catalogue de formation CISSSBSL. Le comité est préoccupé par les sommes non-utilisées prévues au PDRH cadre. Certaines direction n'ont pas dépensé plus de la moitié du budget alloué. Retour sur la situation de la formation concernant le leadership motivationnel (17 gestionnaires présents sur possibilité de 30).

8. Rapport du président – CE provincial du 2 février 2019

François Dubé mentionne les éléments suivants :

- Une démarche afin de revoir la gouvernance de l'AGESSS est présentement en cours. Un C.A. aura lieu le 29 mars prochain;
- AGA spéciale en janvier 2020 à Victoriaville;
- Plusieurs informations seront mentionnées par Mme Chantal Marchand (PDG) lors de l'AGA de ce soir.

9. Processus de révision de la structure de gouvernance

Un comité d'élaboration d'un processus de mise en place a été formé. Un débat aura lieu lors de l'AGA provinciale le 27 septembre 2019 à Rivière-du-Loup. Une AGA extraordinaire aura ensuite lieu le 24 janvier 2020 à Victoriaville (Hôtel *Le Victorin*) pour l'adoption des changements/modifications.

10. Poursuite versus Loi 10

François Dubé mentionne que la ministre de la santé, Danielle McCann (CAQ), a déposé le 26 février dernier le projet de loi 7 qui réduit de moitié l'indemnité de départ des cadres du réseau de la santé. Ce projet de loi s'introduit dans la même ligne de pensée que son prédécesseur, monsieur Gaétan Barrette. L'AGESSS poursuit le dossier au niveau juridique, le tout ayant été contesté devant le tribunal.

11. Comité d'arrimage AGESSS-CISSSBSL

La dernière rencontre a eu lieu le 7 février dernier. Une subvention pour le colloque provincial 2019 présenté à Rivière-du-Loup le 27 septembre 2019 a été demandée en regard des déplacements des gestionnaires et de leurs libérations.

De plus, une lettre datée du 7 février 2019 a été acheminée à la DRHCAJ. Celle-ci fait état de la liste des informations que les administrateurs de l'AGESSS souhaitent recevoir selon une fréquence à déterminer. Les voici :

- Tableau présentant le nom des gestionnaires, leur titre d'emploi et l'association dont ils sont membres;
- Tableau présentant le nombre de postes de gestionnaires autorisés versus le nombre de postes effectifs, le nombre de cadres supérieurs et le nombre de cadres intermédiaires, le nombre et les titres d'emploi des postes vacances et de ceux en cumul (avec % des postes en cumul);
- Taux d'encadrement actuel du CISSSBSL et le taux d'encadrement moyen des CISSS et CIUSSS du Québec;
- Taux d'assurance salaire des cadres du CISSSBSL (psychologique et physique de manière séparée);
- État de situation de l'utilisation des budgets du PDRH cadre;
- État de situation annuel des FoNR des cadres et le rapport (en %) entre ces heures et le total des heures de formation des cadres;
- État de situation à jour de la PMO cadre versus les départs réels annoncés en juin 2019.

12. Programme d'accueil des nouveaux cadres (Processus d'accueil automatisé, avis de la DRHCAJ – dotation et cumuls) et nouveaux retraités

Envoi systématique d'un courriel électronique selon le modèle accepté par les membres accompagné de la fiche promotionnelle de l'AGESSS.

Constatons que nous ne recevons pas de manière systématique toutes les nominations de gestionnaires dans le CISSSBSL. Nous voyons de plus en plus d'intérim et de cumul de poste. Nous allons revenir à la charge en comité d'arrimage avec la direction. De plus, Isabelle Martel fera parvenir un courriel aux membres en cumul de poste afin de les sensibiliser au fait qu'ils ont droit à une rémunération

supplémentaire (prime allant de 5% à 15%). Finalement, François Dubé va ramener ce point au niveau provincial.

13. Colloque du 27 septembre 2019 à l'Hôtel Universel de Rivière-du-Loup

Nous devons faire la réservation de chambres pour les nuits du 26 et du 27 septembre 2019. Le comité organisateur du colloque (François Dubé, Patrick Legoupil, Michel Hounzell, Isabelle Martel, Marie-Claude Gagnon, Julie Gagnon, Isabelle Lévesque, Patrice Labrosse et Cyr Dumas) a été créé et ce dernier sera piloté par le siège social (Marie-André Aubertin, Annie Charest, Chantal Blanchard et Chantal Marchand). Jusqu'à maintenant, deux rencontres ont eu lieu les 31 janvier et 28 février 2019. Une lettre devra être expédiée à la PDG du CISSSBSL (Mme Isabelle Malo) afin de lui demander une participation financière de l'établissement à cette activité d'envergure provinciale ainsi que la possibilité d'une allocution de sa part.

14. PLG – discussions en cours

Il demeure toujours deux (2) politiques locales de gestion qui ne sont pas encore approuvées et entendues entre les parties.

La ***Politique sur les horaires de travail, disponibilité, compensation des heures supplémentaires en situations exceptionnelles*** est présentement en discussion et un texte a été proposé. Des discussions (avancées) ont eu lieu le 8 novembre 2018 ainsi que le 7 février 2019 en comité d'arrimage. Un document est à venir au sujet des situations particulières vs situations exceptionnelles en lien avec les heures effectuées en situation de garde clinique ou administrative (mesure d'urgence, sécurité civile, dossiers particuliers, fins d'années financières, etc.) ainsi que le concept d'horaire normal de travail qui inclus des heures supplémentaires occasionnellement requises.

Concernant la **Politique pour congés sociaux**, une proposition a été faite afin d'enlever la section de conciliation travail/famille qui empêche l'acceptation du MSSS et son adoption. Nous sommes en attente de la suite.

15. Assemblée générale annuelle

L'AGA 2019 aura lieu le 28 février 2019 à 17h30 à Rimouski au restaurant l'*Unique Sushi* suite au comité exécutif.

Les élections électroniques ont eu lieu et cinq (5) candidatures ont été reçues afin de combler six (6) postes au sein de l'exécutif. Les candidats ont donc été élus par acclamation :

- Patrick Legoupil → Vice-président aux relations de travail

- Michel Hounzell → Trésorier
- Julie Gagnon → Directrice
- Marie-Claude Gagnon → Directrice
- Isabelle Lévesque → Directrice.

Madame Michèle Soucy serait intéressée à s'impliquer au sein du comité exécutif suite au départ de Cathy Deschênes qui ne renouvelle pas un autre mandat. Pour l'obtention du quorum lors de l'AGA, des membres qui n'ont pu se déplacer pourront se connecter à distance afin d'obtenir toutes les informations divulguées.

François Dubé explique qu'il ne pourra plus agir à titre de président régional et ce, en vertu des nouvelles fonctions qui lui ont été attribuées. Il doit faire des choix et n'a plus le temps nécessaire pour accomplir les tâches dévolues à ce poste. Par contre, il conserve celui de vice-président au niveau provincial et agira à titre de directeur sur le comité exécutif régional. Le poste de président sera donc attribué par intérim pour la prochaine année et le tout sera réévalué par la suite. Patrick Legoupil est pressenti pour effectuer cet intérim et ce dernier accepte cette nomination. Aucun autre membre ne se porte volontaire.

2019-02-28-04 Il est résolu à l'unanimité que Patrick Legoupil occupe le poste de président par intérim pour la prochaine année et que François Dubé agisse à titre de directeur au sein du comité exécutif et qu'il conserve son mandat de vice-président au niveau provincial. Adopté.

16. Préparation de l'AGA

Les coûts pour l'AGA de ce soir sont évalués à 1086,50\$ (taxes et pourboire inclus) qui inclus 1 consommation/personne, des bouchées et du café.

2019-02-28-05 Il est proposé par Nancy Levesque et secondé par Julie Gagnon d'adopter un budget de 1086,50\$ incluant taxes et pourboire pour les coûts de l'AGA. Adopté.

17. Varia

17.1 : Mobbing : Nancy Levesque nous entretient sur la réalité du mobbing et nous explique ce dont il s'agit. Le mobbing est un harcèlement psychologique exercé par une ou plusieurs personnes, dans le cadre professionnel, cherchant à mettre en état d'infériorité ou à déstabiliser un collaborateur ou une collaboratrice de façon constante ou répétée durant plusieurs mois. Les notions de durée et de répétition des brimades sont très importantes. Elles distinguent le mobbing des conflits de travail ponctuels. En voici des exemples :

- La personne est empêchée de s'exprimer : on l'interrompt, on ne lui répond pas
- On l'isole, on ne lui adresse plus la parole
- Elle est déconsidérée auprès de ses collègues, on se moque d'elle

- On discrédite son travail, on ne lui confie pas de tâches intéressantes, etc.

C'est une forme de violence qui rend le travail impossible et qui peut avoir des conséquences graves sur la santé de la victime. Nancy nous remet également de la documentation forte intéressante en lien avec ce sujet. Nous devons être vigilants afin que notre établissement ainsi que les gestionnaires ne soient pas partie prenante de ce fléau qui est malheureusement de plus en plus répandu dans les organisations.

17.2 : Progression pour rendement satisfaisant : Un changement a été fait dans la procédure de progression pour rendement satisfaisant. En effet, le libellé de l'article a été modifié et les mesures entrent en vigueur le 1^{er} avril 2019 (article 14). À compter de cette date, le pourcentage de progression pour rendement satisfaisant s'échelonne entre 0% et 6%, sous réserve que cette progression ne peut porter le salaire du gestionnaire au-delà du maximum de la classe salariale du poste qu'il occupe. Les pourcentages applicables sont les suivants :

- 0% lorsque le gestionnaire ne répond pas aux attentes;
- 2% lorsque le gestionnaire répond partiellement aux attentes;
- 4% lorsque le gestionnaire répond aux attentes ou pour le gestionnaire dont l'employeur ne procède à aucune évaluation au rendement;
- 6% lorsque le gestionnaire dépasse largement les attentes (peut être octroyé à un maximum de 25% des cadres en progression).

17.3 : Journée annuelle des gestionnaires : Cette année, la journée annuelle des gestionnaires sera soulignée le jeudi 16 mai 2019 lors du 5 à 7 qui suivra la rencontre du comité exécutif au restaurant *Le Symposium* à Rivière-du-Loup.

18. Mise à jour des coordonnées des membres du CE AGESSS Bas-Saint-Laurent

Point statutaire. S'il y a des changements de coordonnées, vous devez en aviser le secrétaire afin que le document soit mis à jour et qu'il soit réacheminé à tous les membres.

19. Date et lieu de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 16 mai 2019 à Rivière-du-Loup au restaurant *Le Symposium*. Le CE sera suivi d'un 5 à 7. Une invitation sera faite par courriel aux membres de notre région par le président régional.

20. Levée de l'assemblée

2019-02-28-06 Il est proposé par François Dubé et secondé par Patrice Labrosse de lever l'assemblée à 16h34. Adopté.

PI/2019-02-28